

FICHE D'INFORMATION - COMMENT INTERPRÉTER L'INDICE PRIBEC ?

Direction Économie et Transitions du CIFQ

L'indice Pribec est une référence sur le marché du sciage au Québec depuis 50 ans. Une telle longévité en fait un outil essentiel pour suivre dans le temps l'évolution du marché. Utilisé par une troisième génération de professionnels et d'intéressés, le présent document vise à revenir aux sources et à rappeler comment interpréter l'indice Pribec. Le tout, afin d'éviter toute analyse ou toute interprétation inappropriée et, encore davantage, toutes décisions mal avisées qui pourraient en découler.

Nous espérons que les quelques questions et réponses qui suivent vous seront utiles.

Qu'est-ce que l'indice Pribec?

Comme son nom l'indique, l'indice Pribec est un outil permettant de suivre l'évolution du prix d'un même panier de produits dans le temps. C'est pourquoi sa composition n'a pas changé depuis les années 1980. Parmi les produits composant le panier, on compte notamment du 2x4, du 2x6 et d'autres dimensions avec des longueurs bien définies.

Le Pribec est-il représentatif de ce que produit une scierie moyenne ?

Non, l'indice Pribec ne représente pas la production d'une scierie moyenne et ne l'a jamais fait. À travers le temps, la fabrication de nouveaux produits de construction fait nécessairement varier le panier de produits. Le 2X3 MSR, utilisé de plus en plus dans la fabrication de poutrelles en « I », en est un exemple.

En réalité, lorsqu'on analyse aujourd'hui la composition du Pribec, on remarque qu'il surestime la valeur du panier réel d'une usine moyenne. Par exemple, les grades inférieurs représentent moins de 17 % du Pribec alors que les plus récentes enquêtes du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) sur le sujet indiquent une proportion supérieure à 25 %.

Outre la valeur du bois elle-même, qu'est-ce qui peut faire varier la valeur de l'indice Pribec ?

Le Pribec exprime la valeur attribuée par le marché pour un panier de produits livré à une destination de référence. Une variation des coûts de transport, l'imposition d'une taxe ou d'un tarif ou la variation du taux de change pour les livraisons aux États-Unis sont autant de facteurs pouvant avoir un impact, à la hausse comme à la baisse, sur l'indice Pribec. L'impact sur le prix de ces possibles variations dépend alors du rapport de force entre l'offre et la demande.

Finalement, gardons en mémoire que si une nouvelle taxe est appliquée et que l'indice Pribec ne bouge pas, cela signifie que le vendeur (le scieur) obtient moins pour son produit.

Si le Pribec augmente, faut-il en déduire que les scieurs font plus de revenus ?

Pas nécessairement, car il faut garder en tête que le prix de vente et le bénéfice demeurent deux paramètres complètement différents. Si un prix de vente augmente, mais que les charges à couvrir sont encore plus grandes, il en résulte en une situation moins avantageuse pour le vendeur qui n'a pas réussi à transférer ses charges à l'acheteur.

Comment est réalisé le Pribec?

Le Pribec est réalisé à partir d'un sondage sur les prix d'un panier de produits. Il ne contient aucune information sur les volumes transigés. Une des limites de l'indice Pribec (et de tous les indices utilisant la même méthodologie) vient du fait que le prix de transaction moyen réel sur une période peut être différent de la moyenne arithmétique du Pribec. Le Pribec se distingue toutefois des autres indices par le fait qu'il représente le prix livré au marché des scieries du Québec. D'autres publications, avec un échantillon de répondants différent, peuvent donc exprimer des prix différents.

Est-ce que le taux de change influence l'indice Pribec ?

Comme l'indice Pribec inclut des prix américains, l'indice fluctue en fonction du taux de change. Pour cette raison, deux (2) sous-indices (indice Montréal \$CAN et indice Colombus \$US) permettent de suivre l'évolution des prix sans l'effet du taux de change.

Est-ce que la variation de l'indice Pribec influence le revenu d'une scierie dans les mêmes proportions ?

Non, il existe assurément une corrélation sur une période suffisamment longue de temps, mais il est très hasardeux de tirer une telle conclusion. Est-ce que l'entreprise avait des ententes de long terme ? Est-ce la livraison s'est faite de façon continue ou y a-t-il eu des interruptions (ex. grève dans le transport) ? Est-ce que le panier de produits de l'entreprise ou les marchés desservis ont fluctué durant la période ? Est-ce les coûts de transport ont fluctué ? Est-ce qu'il existait des barrières tarifaires ? etc.

Alors, comment interpréter l'indice Pribec ?

Comme tous les indices, sa plus grande valeur repose en sa capacité à suivre l'évolution d'un panier de produits dans le temps. Ceci permet de mieux comprendre la tendance des prix du bois d'œuvre livré au marché. Ainsi, le Pribec ne représente pas :

- le revenu net d'une scierie ;
- la marge de profit d'une scierie ;
- la valeur du panier de produits d'une ou des scieries du Québec.

Un nouvel indice plus représentatif du panier de produits fabriqués aujourd'hui et des tendances de marché en 2025 ne serait-il pas requis ?

Un tel outil pourrait effectivement être développé si le marché et ses acteurs en font la demande. Il sera toutefois indépendant de l'indice Pribec, lequel doit demeurer inchangé afin de conserver son utilité au fil du temps (certains produits d'aujourd'hui n'étaient pas nécessairement publiés dans les années 1980). De plus, un tel indice ne refléterait pas le panier de produits d'une usine particulière, mais de l'ensemble des scieries.

Par ailleurs, la valeur absolue de tout indice n'a que peu de valeur. Il convient plutôt d'observer les tendances. Ainsi, un indice du panier réel du Québec varierait en grande partie au même rythme que le Pribec et n'apporterait pas nécessairement d'information supplémentaire.